

Traitement des sédiments des ports de Granville, L'APPG dit : Non la mer ne doit plus être une poubelle !!!

Depuis des années , les sédiments des ports de Granville sont traités des manières suivantes :

Ceux du bassin à flots sont « clapés » c'est à dire , on charge un bateau des sédiments et ceux-ci sont relargués en pleine mer ,,,,

Ceux du bassin de plaisance du Hérel sont pompés et envoyés par tuyau au pied de la balise de danger du Loup,,,,



Et ceux de l'avant port sont, par pelleteuses, déplacés et entassés au pied des digues des bassins à flots et du Hérel,,,,



Tout cela tous les 3 ans et tout ceci représente une bonne rente viagère pour les entreprises, car les sédiments ont vite fait de regagner leur domicile.

Allons-nous accepter cette gabegie sans rien dire ? Et bien l'APPG dit NON !

Ces opérations sont autorisées par arrêtés préfectoraux en date de 2016, mais il y a eu un loup. En 2017, les sédiments du bassin à flot dépassaient les normes et une enquête publique a dû être diligentée, mais en juillet-août, pour obtenir l'autorisation des travaux. Depuis , bien que des analyses des sédiments et leur impact sur le milieu récepteur, sont prescrits, impossible d'en avoir le résultat, SPL, CCI ON, Préfecture, se renvoient la balle. La Mairie de Granville, alertée par nos soins, ne nous a pas répondu.

A la remarque du problème d'évacuation des sédiments par voie terrestre , nous avons suggéré, entre autre, à Monsieur le Maire de Granville lors d'une rencontre officielle, de maintenir la voie ferrée. Hélas, nous n'avons pas été entendu. Certes, on peut imaginer d'autres solutions d'évacuation par terre. Mais pour cela, il faut décider que les sédiments ne doivent plus être considérés comme des déchets et peuvent être recyclés. En 2025, la Loi économique Bleue, interdit les rejet en mer des sédiments pollués, mais on peut anticiper avec les non-pollués. Encore faut-il connaître les résultats d'analyses de ceux-ci,,,,

Voilà pourquoi, lors de sa visite à Granville, nous avons alerté Madame la Première Ministre de ce dysfonctionnement de l'État, et envoyé un courrier. Il faut aussi noter que déjà, dans d'autres départements, des études et des projets de recyclage des sédiments sont bien avancés. Alors dans notre département, et notamment à Granville, on y va aussi ?